

Aix-en-Provence : après l'Arbois, les dépôts sauvages grossissent ailleurs

La décharge sauvage du plateau de l'Arbois est en cours de nettoyage. Mais déjà de nouveaux îlots de dépôts clandestins sont découverts non loin de là, notamment à la Duranne

Par A.F.-P. et R.Ct



C'est un peu le phénomène des vases communicants. Quand un lieu de dépôt sauvage est sur le point d'être endigué, d'autres fleurissent aux alentours.

Il y a quelques jours, des randonneurs ont donné l'alerte à l'élu du quartier de la Duranne, Rémi Capeau. Ils ont en effet découvert au hasard d'une balade entre la Duranne et Saint-Pons plusieurs monticules de gravats provenant de chantiers, posés en plein milieu de la colline.

Les malfrats non identifiés n'ont pas hésité à forcer des barrières rigides qui interdisaient pourtant le passage et à déverser laine de verre, morceaux de parpaings, sachets de ciment, placoplâtre..., dans un paysage superbe, face à Sainte Victoire.

Cette semaine, représentants de la Métropole, de la mairie et du Technopôle de l'Arbois se sont retrouvés sur les lieux pour constater l'ampleur des dégâts et trouver des solutions pour que ces tas de débris de chantier ne grossissent pas un peu plus chaque jour.

Car les terrains touchés par ces phénomènes de vandalisme dans un lieu boisé appartiennent à la Métropole et à la municipalité d'Aix. Une chance, serait-on tenté de penser, car les propriétaires au moins sont identifiés et peuvent donc réagir vite.

Un appel à la vigilance citoyenne



Une des décharges trouvée par des randonneurs à la Duranne est située face à Sainte-Victoire.PHOTOS CYRIL SOLLIER

Vite, c'est un bien grand mot, car la police municipale doit effectuer des constatations, mener une enquête ; puis des spécialistes devront ensuite vérifier les matériaux entreposés (s'il n'y a pas d'amiante par exemple) avant de lancer la procédure de déblaiement. Au final, c'est le contribuable que nous sommes qui paiera comme toujours la note que ces artisans ou particuliers peu scrupuleux n'ont pas voulu assumer.

Rémi Capeau ne veut pas que ce phénomène se développe à la Duranne ou ailleurs. *"Je demande à tout promeneur, randonneur ou joggeur qui observe des phénomènes étranges comme des va-et-vient de camions dans des zones inhabituelles de le signaler dès que possible en mairie annexe. Il faut le voir comme une sorte de cousin de l'opération 'voisins vigilants' mais pour les décharges sauvages. Cela nous permettra de réagir vite et de ne pas laisser les choses grossir."*

Le phénomène ne fait que s'amplifier au fil des années sur la commune d'Aix, à Marseille comme dans les villages du pays d'Aix. Le département est un des plus touchés de France. Le noeud du problème ? Des personnes peu scrupuleuses évidemment couplées au fait que le prix de la tonne déposée en déchetterie coûte environ 200 euros par camion ; qu'on ne peut déposer "que" 1,5 m³ de déchets par jour dans les déchetteries du territoire et enfin que ces mêmes déchetteries ferment bien souvent vers 16 h 30 ou 17 h, un peu tôt pour les entreprises. *"Et puis l'amende si nous arrivons à les prendre en flagrant délit est de 1500 € et s'il y a récidive, on peut même leur confisquer leur véhicule. Mais cette somme n'est pas assez dissuasive"*, reprend l'élu.

Trois fois moins cher qu'un dépôt en site agréé

Le tarif pour décharger illégalement un camion de 25 tonnes est fixé à 70 €, environ trois fois moins que le coût du dépôt dans un site agréé (200 € par camion donc). L'économie se

chiffrerait ainsi à plus de 9 M € par an pour les entrepreneurs du département. **La fédération France nature environnement (FNE) a lancé en juillet dernier une appli sur smartphone qui se nomme "Sentinelles de la nature". Elle permet de géolocaliser et de signaler rapidement une atteinte à l'environnement et d'être guidé efficacement dans les démarches à entreprendre pour la faire cesser.**

Le déblayage du plateau de l'Arbois se poursuit



Le grand ménage du plateau de l'Arbois a commencé en octobre le long de la D9. Les détritits persistent à l'arrière.*PHOTO SERGE MERCIER*

Des particuliers, entreprises, artisans ont déversé depuis 2014, environ 500 000 m³ de déchets sur une cinquantaine d'hectares sur la zone naturelle du plateau de l'Arbois. Le laisser faire flagrant provient du fait du nombre de propriétaires (neuf sur le secteur dont la Ville, le Département, la Métropole, ou la DGAC (direction générale de l'aviation civile). Qui fait quoi ? Telle est la question...

La Ville mise sur les caméras nomades

Les premières amendes n'ont pu être dressées que lors de la pose de caméras sur place et une augmentation des rondes de la police nationale. Le grand nettoyage a pu enfin commencer mi-octobre. Le contribuable devra payer pour ce ménage d'ampleur 6 millions d'euros au total. Sylvain Dijon, en charge de la sécurité pour la commune d'Aix, rappelait que d'ici la fin de cette semaine, les tout nouveaux dépôts seront enlevés. *"La police a fait de nombreuses constatations et a rédigé nombre de PV. Quelques constatations sont encore à faire et le service de la Métropole pourra ensuite finir de nettoyer."*

Avant d'évoquer les moyens pour garder le site propre : *"Les opérations de surveillance de la police municipale ont porté leurs fruits, nous avons interpellé plusieurs personnes. La technologie va également nous aider. Ce dont on a besoin pour répondre à ces actes, c'est la caméra nomade. Les fixes ne servent à rien. Elles sont vite vandalisées. Pas besoin de mât pour les installer. Il coûte souvent aussi cher que la caméra. Depuis novembre, on teste cette nouvelle technologie, la caméra nomade transmet les images captées en direct au CSU (Centre de supervision urbain) de la police municipale. Deux autres sont également positionnées dans le centre-ville d'Aix, on est en train de cartographier la ville. Dans les*

zones urbaines, on doit pouvoir s'appuyer sur les bailleurs sociaux pour pouvoir les installer sur des façades, des toits avant validation par la préfecture évidemment."

À l'Arbois, rue du Jas de Maroc, une caméra - une des plus puissantes du parc de la ville d'Aix - scrute l'entrée du plateau de l'Arbois mais aussi le parking de la gare TGV. "*Le problème de ce site, c'est qu'il était jusque-là facile d'accès, entre Vitrolles et Aix avec un passage quotidien très important*", reprend-il.

Se pose également la question du rôle de la communauté de gens du voyage installée à une extrémité du site et dont l'activité de ferrailage aurait également contribué à ce désastre environnemental. Une procédure d'expulsion a été lancée par la mairie d'Aix.